

ARRETE SUR LA CIRCULATION
« travaux d'étude, de tirage de cables optique et raccordement »
Impasse Bénard, Lotissements communaux, la croix Hauron
Du jeudi 11/02/2021 au 22/02/2021 soit 11 jours

Le maire de la commune de GONNEVILLE SUR HONFLEUR,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,
VU les pouvoirs de Police qui nous sont conférés,
CONSIDERANT la demande de l'entreprise FIBRA TELECOM,
Représentée PAR MARIE Jérôme, 07 69 52 79 79 / jerome.marie@fibra-telecom.fr
D'effectuer des « **travaux d'étude, de tirage de cables optique et raccordement** »

ARRETE

ARTICLE 1

L'entreprise est autorisée à effectuer des travaux demandés, à partir du 11/02/2021 jusqu'à la fin des travaux

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera affiché de part et d'autre des voiries par l'entreprise,

ARTICLE 3

Les panneaux de signalisation correspondants seront mis en place par l'entreprise,

ARTICLE 4

L'entreprise est chargée de prévenir les riverains,

ARTICLE 5

Ampliation du présent arrêté sera transmise à l'entreprise, Monsieur le Commissaire de Police, Messieurs les Responsables du Centre de Secours, chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Gonneville/Honfleur le 02/02/2021
Le Maire, Christian Minot

